
PONT D'ANDANCE : L'HEURE DE LA MI-CHANTIER

11 SEPTEMBRE 2019

Le pont d'Andance, ouvrage suspendu entre les communes d'Andance et Andancette, permet aux piétons, vélos et véhicules de moins de 7,5 tonnes de franchir le Rhône.

Depuis le 1^{er} juillet 2019, l'ouvrage est en travaux.

Selon les conclusions d'un diagnostic détaillé réalisé en 2017, cet ouvrage suspendu est en bon état général, mais nécessitait des travaux d'entretien pour le conforter et le pérenniser, notamment en intervenant sur les éléments de suspension, sur la peinture pour renforcer la protection anticorrosion et en changeant les pièces d'usure en fin de cycle.

Ces travaux nécessitent la fermeture de l'ouvrage à la circulation de tous les véhicules motorisés. Un couloir piétons et vélos a été aménagé pour permettre la traversée entre les deux communes d'Andance et Andancette.

Une déviation pour les véhicules est mise en place via le pont de Sarras/Saint-Vallier.



Les travaux ont commencé en juillet et un délai de quatre mois a été avancé. Au jour où nous rédigeons ce communiqué, le chantier se déroule comme prévu, et sauf incident majeur, les délais seront tenus.

Certains détails – sur la photo – rendent compte de l'arrivée à la moitié du chantier : les échafaudages vont basculer sur les secondes demi-travées, et la moitié du pont est peint.

Contact : Département de l'Ardèche – Direction de la communication

Sandrine BARBERINO / Isabelle SEREN / Corine FONTANARAVA

04 75 66 71 46 / 04 75 66 77 12 / 04 75 66 77 08 – com@ardeche.fr